

Fêtes de fin d'année : Le boom du mareyage



Retour en images

p. 4

Livraison des logements
du quartier de la gare

p. 5

L'arrivée des moutons
d'Ouessant

p. 6

Informations
communautaires

p. 10





L'Édito du Maire

En ce début d'année, c'est en toute amitié que je vous adresse, avec les membres du conseil municipal, tous mes vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. La santé, le bien le plus précieux que l'on puisse espérer pour chacun, afin de pouvoir vivre et apprécier chaque jour qui passe. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur, sérénité et bien-être à vivre et à partager dans votre quotidien, de belles réussites dans vos projets personnels et professionnels favorisant épanouissement et satisfaction.

Je souhaite également que nous puissions les uns et les autres être porteurs de davantage d'optimisme et de confiance en l'avenir, afin que nos lendemains soient empreints de plus de sérénité, de compréhension et d'apaisement. Toutefois, j'ai une pensée particulière pour ceux qui connaissent la maladie, la souffrance, pour ceux qui vivent des épreuves, qui ont connu un deuil, ou encore ceux qui connaissent la solitude.

Toutes ces souffrances vécues parfois à proximité, dans le plus grand silence, sans que nous puissions toujours les déceler. Sachons y rester attentifs car cette attention aux autres est une des plus grandes valeurs de notre société. L'année 2019 a vu s'exprimer le mal-être, la difficulté à faire face au quotidien, parfois le sentiment d'abandon d'un certain nombre de nos concitoyens. Un tel mouvement social nécessite écoute et dialogue, mais en revanche, rien ne justifie les violences et les dégradations dont nous avons été témoins.

Si la démocratie nous donne des droits, elle génère aussi des devoirs. Notre société, notre monde sont en pleine évolution, et il est plus que nécessaire de se rappeler que rien ne pourra se construire sans le respect de l'autre, le respect du collectif, de l'intérêt général et du bien commun.

Dans un monde de plus en plus dominé par le nationalisme, l'extrémisme ou le populisme, et éventuellement, la radicalité religieuse, pensons à cette citation de Jacques Chirac : « Ne composez jamais avec l'extrémisme, le racisme, l'antisémitisme ou le rejet de l'autre. »

Je voudrais conclure cet édito par un mot personnel : Elu depuis 43 ans dont 25 ans comme Maire, vous avez été au cœur de toutes mes attentions.

Votre confiance a été pour moi un bonheur.

Remerciements sincères

Merci à vous, merci pour tout et bonne chance à chacun d'entre vous.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Antoine Pirou, Alexandre Lamoureux

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

[facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
 twitter.com/VilleRoscoff

E penn kentañ ar bloaz-mañ ez eo evel ur mignon e souetan deoc'h, gant izili ar c'huzul-kêr, ur bloavezh mat, ha dreist-holl yec'hed evidoc'h hag evit ar re a garit. Ar yec'hed eo ar mad priziusañ a c'hallfed esperout evit pep hini, abalamour da c'hallout bevañ ha kaout plijadur e kement deiz a dremen. Emichañs e vo degaset deoc'h gant ar bloavezh nevez levez hag eürusted, sederidigezh hag aezamant da lodañ gant ar re all en ho puhez pemdez, berzh vat en ho raktresoù personel ha micherel, evit ho pleuniadur hag ho kontantamant.

Souetiñ a ran ivez e c'hallfe an holl ac'hanomp bezañ gwellwelusoc'h ha kaout muioc'h a fiziañs en amzer da zont, dezhi da vezañ intret gant muioc'h a sederidigezh, a gomprenozon hag a beoc'h. Koulskoude e soñjan ivez er re a zo klañv, er boan, er re o devez diaesterioù, o deus kollet unan bennak, peotramant er re a zo digenvez.

Diwasket e vez ar poanioù-se tost deomp a-wechoù, en didrouz sioulañ, hep ma c'hallfemp gwelet anezho bep taol. Taolomp evezh ouzh kement-se, rak an evezh ouzh ar re all zo unan eus talvoudoù brasañ hor c'hevredigezh.

Er bloavezh 2019, un darn eus hor c'henvroiz o deus diskouezet penaos e oant gwalleürus, pegen diaes e oa dezho talañ ouzh ar vuhez pemdez, hag a-wechoù penaos e kave dezho e oant dilezet. Evit un hevelep luskad sokial e ranker selaou ha kendivizout, hogen n'eus netra evit reizhabegañ ar feulster hag an distruj omp bet test dezho. An demokratelezh a ro gwirioù deomp, met ivez deverioù da-heul. Oc'h emdreiñ da vat emañ hor c'hevredigezh, hor bed, ha ret-holl eo kaout soñj ne c'hallor sevel netra hep doujañ an hentez, doujañ ar re all, ha doujañ mad an holl. En ur bed hag a zo muioc'h-mui dindan beli ar vroadelouriezh, ar mennadoù eus ar penn pellañ pe ar re a glask plijout d'ar bobl, ha marteze ar radikalegezh a-fet ar relijion, soñjomp er frazenn-mañ gant Jacques Chirac : « Na dremenit morse diouzh ar mennadoù eus ar penn pellañ, ar ouennelouriezh, an enepyuzevoueriezh pe an distaal ar re all. »

Me a garfe echuiñ ar pennad-stur-mañ gant ur gerig personel :

Dilennad on abaoe 43 bloaz zo ha Maer on bet 25 bloaz : e-kreiz ma freder oc'h bet.

Eürus on bet gant ho fiziañs ennon.

Trugarez deoc'h a-greiz kalon

Trugarez deoc'h, trugarez evit pep tra, ha chañs vat da bep hini ac'hanoc'h.

Joseph Séité

Proverbe en breton

**« Ne vezo ket leun
ar zolier
Mar bez heol tomm
da viz Genver »**

**« Point ne s'emplira le grenier
Si chaud soleil en janvier »**

« Source gallica.bnf.fr / BnF »



Fêtes de fin d'année riment avec surcroît d'activité pour les entreprises roscovites de mareyage.

Rencontres avec Les Viviers de Roscoff et l'entreprise Béganton

Vous serez certainement nombreux à déguster crabes, langoustines et autres fruits de mers et poissons en cette fin d'année. Outre le plaisir de nos papilles, l'activité de mareyage représente un secteur dynamique et en plein développement dans le paysage économique de Roscoff. Rencontres avec les confrères du secteur, les entreprises Béganton et Les Viviers de Roscoff.

Les Viviers de Roscoff



La période des fêtes de fin d'année doit représenter un moment important pour votre entreprise ?

« Effectivement. C'est un moment important pour nous car il entraîne un fort surcroît d'activité et représente une part conséquente de notre chiffre d'affaires annuel. »

Les Viviers de Roscoff emploient 20 salariés à l'année et 5 à 10 salariés viennent en renfort sur le mois de décembre car l'activité connaît en effet une forte croissance au moment des fêtes : ce sont par exemple 5 à 9 tonnes de homards et langoustes qui sont vendues uniquement sur le mois de décembre (35 à 40 tonnes vendues sur l'année), en France comme à l'étranger (Allemagne, Suisse, Italie, etc.).

Car si tout un chacun peut aller acheter ses poissons et fruits de mer directement dans les locaux des Viviers de Roscoff tout au long de l'année et à fortiori durant les fêtes

de fin d'année, l'entreprise vend surtout ses produits aux quatre coins de la France ainsi qu'à l'étranger. Les clients sont variés : grandes et moyennes surfaces, poissonniers, grossistes et restaurateurs essentiellement. La grande distribution aussi mais dans une moindre mesure.

Votre entreprise est en bonne santé financière avec un chiffre d'affaire annuel oscillant entre 6 et 7 millions d'euros et environ 1000 tonnes de poissons et fruits de mer vendus. Comment expliquez-vous cette réussite ?

« Nous avons su rester une entreprise à taille humaine. Ici, tout le monde sait ce qu'il a à faire et l'entente est bonne. On a conscience que la réussite de l'entreprise repose sur la qualité du travail de chacun d'entre nous. Un autre de nos atouts, c'est la proximité avec la Criée de Roscoff ».

Les salariés des Viviers de Roscoff que nous rencontrons, Messieurs QUILLÉVÉRE, Benoit LE GRAND et Laurent ABALAIN, nous expliquent en effet que les produits issus de la Criée de Roscoff bénéficient d'une excellente réputation car un grand soin est apporté à la qualité du traitement du poisson pêché.

Comment envisagez-vous l'avenir, notamment avec la menace du Brexit ?

« Sereinement. Nous continuerons nos échanges commerciaux avec l'Irlande, l'Ecosse et les pêcheurs anglais. Il y aura certainement plus de taxes et de tracas administratifs mais nous y sommes préparés. »

La question du Brexit ne semble pas soulever trop d'émoi chez nos interlocuteurs qui nous font d'ailleurs part d'autres projets. Comme celui d'informatiser le système de commandes et de ventes ou bien de moderniser les locaux des Viviers de Roscoff notamment.

Le Groupe Béganton

L'inquiétude concernant le Brexit se fait davantage sentir au sein du Groupe Béganton. Il est vrai qu'en plus de son activité de mareyage, l'entreprise arme également six bateaux caseyeurs certifiés « pêcheurs responsables ». La question sera de savoir quels seront les droits de pêche dans les eaux territoriales anglaises et donc le volume de la ressource halieutique qui pourrait être pêché.

Mais là encore, les taxes et démarches administratives supplémentaires ne font pas peur : « Ce n'est pas un problème, on sait faire », nous indique M. DUSSAUD.

Les fêtes de fin d'année sont donc les bienvenues dans ce contexte car elles représentent là aussi un sixième du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise (qui s'élève à 60 millions d'euros pour la totalité du Groupe Béganton).

Durant les quinze jours des fêtes de fin d'année, l'entreprise connaît un très fort pic d'activité : 35 à 40 salariés sont embauchés en plus des 55 salariés qui travaillent à l'année pour le Groupe. Car en effet ce sont 70 000 colis, soit 400 tonnes de produits vivants ou cuits, qui sont acheminés partout en France et à l'étranger.

La plupart de ces produits sont destinés à la grande distribution ou à l'export vers des pays comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal. Certains homards iront également jusqu'au Japon ou à Singapour.

Le Groupe Béganton vend également ses produits à des grossistes, des poissonneries ou bien des restaurateurs.

Et même si la vente aux particuliers ne constitue pas le gros de l'activité de l'entreprise, tout un chacun peut venir acheter ses produits de la mer aux viviers Béganton de Roscoff. Ils sont en effet ouverts toute l'année tous les après-midis de la semaine ainsi que le samedi matin. Bon à savoir pour l'année prochaine, si vous ne le savez déjà, vous pourrez acheter directement vos homards, tourteaux ou langoustes les matins des 24 et 31 décembre aux viviers Béganton.

En 2019, votre entreprise a fêté ses quarante ans. Elle se porte bien avec un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros par an uniquement sur le pôle de Roscoff.

Comment voyez-vous votre avenir ? Avez-vous des projets sur Roscoff ?

« Le Groupe Béganton est très attaché au site de Roscoff car aujourd'hui, il serait impossible de créer de nouveaux viviers capables de permettre le stockage de crustacés de cette qualité. Or le souci de la qualité des produits est très important pour notre entreprise. C'est d'ailleurs pourquoi nous sommes les premiers acheteurs de la Criée de Roscoff. »

En ce début janvier, nous leur souhaitons à leur tour une bonne trêve des confiseurs !



GROS PLAN

sur novembre et décembre



◀ Jeudi 14 novembre – Espace Mathurin Méheut

Repas des Aînés du CCAS

Il y a eu une forte affluence le 14 novembre dernier à l'espace Mathurin Méheut puisque le repas des Aînés organisé par le CCAS a réuni 156 convives.

Une ambiance chaleureuse et conviviale, un bon repas et évidemment de la bonne humeur étaient au menu de cette rencontre !



▲ Lundi 11 novembre – Monument aux morts

Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale et remise de médailles

Après avoir commémoré l'Armistice du 11 novembre 1914 qui mettait un terme à une effroyable guerre, la médaille de La Croix du combattant a été remise à Joseph Séité tandis que la Médaille de la reconnaissance de la Nation était remise à Paul Quémener pour leur engagement durant la guerre d'Algérie. La croix du Djebel argent a également été remise à Louis Clédic et à Jean Cabioc'h.

▼ Vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre – supermarché Casino

Collecte Banque Alimentaire

Une douzaine de bénévoles du CCAS se sont mobilisés à l'occasion des journées nationales de la Banque Alimentaire pour recueillir environ 370 kg de denrées alimentaires ainsi que des produits d'hygiène. Ces produits seront ensuite distribués tout au long de l'année aux familles roscoffites en difficulté. Le CCAS remercie tous les donateurs pour leur solidarité !



▲ Samedi 23 novembre – Gare maritime de Roscoff

Remise d'un chèque de 44 856€ de la Roskolor à Vaincre la Muco

La 4^{ème} édition de la course Roskolor a été un vrai succès avec 44 856€ de bénéfices reversés à Vaincre la Muco (contre 38 000€ en 2018 : record battu !). Ces fonds permettront de soutenir la recherche médicale pour lutter contre la mucoviscidose. Espérons encore mieux en 2020 !

▼ Dimanche 1^{er} décembre - Espace Mathurin Méheut

Bourse aux livres : toujours un succès

La bibliothèque municipale a organisé sa traditionnelle bourse aux livres qui a attiré près de 250 visiteurs en quatre heures. Une vingtaine de bénévoles a apporté une aide précieuse à Marie Henry, bibliothécaire pour ce désherbage annuel. Les recettes seront utilisées pour l'achat de nouveaux livres.



▲ Vendredi 6 et samedi 7 décembre - Espace Mathurin Méheut

Rosko Rando toujours mobilisé pour le Téléthon

Une centaine de personnes ont participé à la marche nocturne organisée par l'association Rosko Rando au profit du Téléthon. Un beau succès pour cette 32^{ème} édition du Téléthon qui a permis de récolter 536€ qui seront reversés à la lutte contre les maladies génétiques.

Fin des travaux route du Laber

Les travaux entrepris route du Laber en vue d'embellir le cadre urbain et de sécuriser les alimentations électriques, notamment lors des tempêtes hivernales, vont bientôt prendre fin.

Plusieurs fronts étaient ouverts dans le cadre des travaux de la route du Laber : extension des conduites de gaz, effacement des réseaux et pose d'éclairage public.

Malgré des conditions de travail difficiles au cours des derniers mois, la phase d'extension des conduites de gaz est d'ores et déjà achevée. Ce sont 1,7 kilomètres de tuyaux qui ont ainsi été posés par la société Le Du TP de Landivisiau.

L'effacement des réseaux, d'une longueur de 1,1 kilomètre, a pris fin vers la mi-décembre tandis que la pose de l'éclairage public devrait être achevée en mars 2020.

La totalité du coût de l'effacement des réseaux (140 000€ HT) est pris en charge par le SDEF. Le budget destiné à la pose de l'éclairage public est lui de 65 000€ HT dont 38 000€ HT à la charge de la commune.

Ces travaux présentent le double avantage d'améliorer le paysage environnemental en supprimant les câbles électriques aériens tout en sécurisant ces réseaux, notamment lors des forts coups de vent et tempêtes.



Les travaux de la route du Laber.

Livraison des premiers logements du quartier de la gare

La remise des clés des 8 premiers logements est une étape importante dans le projet immobilier du quartier de la gare.

Les nouveaux locataires du quartier de la gare ont été heureux de recevoir les clés de leurs appartements le 18 novembre dernier. Ces 8 logements situés rue Michel Kerbiriou constituent la première tranche du projet d'éco-quartier implanté sur la friche de la gare.

Des aménagements paysagers, portés par la commune, sont prévus afin d'embellir la rue et les abords des logements tandis

que le bailleur Finistère Habitat réalisera des clôtures et portails afin de finaliser la livraison des bâtiments.

Un point d'étape important dans un projet structurant pour le territoire

La remise des clés a été suivie par un pot d'accueil organisé par la Mairie au cours duquel Messieurs Joseph Séité, Maire de Roscoff, et Nicolas Paranthoën, Directeur Général de Finistère Habitat, ont souligné l'importance de cette étape dans un projet structurant pour le territoire.

Ce sont désormais 39 logements que Finistère Habitat gère sur Roscoff. Ce nombre d'ailleurs va encore se développer avec la prochaine construction de logements dédiés à la location-accession situés eux aussi dans le quartier de la gare et d'autres à proximité de la future maison de santé.

Outre le fait de favoriser la mixité sociale, cette démarche vise également à faciliter l'accueil de jeunes habitants et ainsi de contribuer au dynamisme de la vie sociale et économique de Roscoff (commerces, écoles, qualité de vie, associations, etc.).



Préparation du jardin Louis Kerdilès pour l'arrivée des moutons d'Ouessant

La commune a désormais la responsabilité de l'entretien du Jardin Louis Kerdilès, situé au Laber. Afin de l'entretenir au mieux tout en respectant l'environnement, la commune de Roscoff a choisi de procéder à de l'éco-pâturage sur 7000 mètres carrés.



Les Tontons tondeurs, Chris Beyer, Robin Geoffroy et Kinos devant les enclos en cours de construction.

Les animaux bientôt de retour au Jardin Louis Kerdilès

Au printemps, le Jardin Louis Kerdilès accueillera à nouveau des animaux : 7 ou 8 moutons d'Ouessant. Pour préparer leur arrivée, des clôtures ont été installées cet automne par le prestataire de cet éco-pâturage, les « Tontons tondeurs ».

L'éco-pâturage : une technique animalière durable

L'éco-pâturage permet d'entretenir les espaces verts sans produits phytosanitaires et sans utilisation d'engins mécaniques. Il permet ainsi de préserver et d'enrichir la biodiversité tout en soutenant le maintien de races anciennes tel que le mouton d'Ouessant.

On compte en effet à l'heure actuelle environ 5000 moutons d'Ouessant grâce à l'instauration d'un programme de conservation depuis les années 1970.

Roscoff aura donc la chance d'en accueillir 7 ou 8 qui vivront bientôt au sein des enclos installés au cours du mois de novembre. Des panneaux d'informations permettront de présenter le mouton d'Ouessant et les bénéfices de l'éco-pâturage.

Le printemps verra ainsi revenir des animaux au sein du Jardin Louis Kerdilès : gageons que ce sera un motif de promenade apprécié !

La spécificité de Roscoff : objet d'étude et de recherches

Roscoff fait partie des 12 lauréats du programme « Territoires » de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU).

Ce programme scientifique va permettre d'étudier la spécificité de Roscoff qui se trouve à la croisée de la science et de l'industrie.

« Entre science et industrie, une petite ville à la croisée de réseaux mondialisés et de nouveaux sentiers de développement : le cas de Roscoff »

Telle est la problématique de Josselin Tallec, coordinateur scientifique du projet et Maître de conférences en aménagement de l'espace – urbanisme à l'Université de Grenoble Alpes, et de son équipe de chercheurs.

Grâce à l'obtention d'une subvention de 30.000 € allouée par le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ils vont travailler durant un an sur le cas de Roscoff.

Pour cela, ils mèneront notamment des études de terrain et des rencontres avec les différents partenaires du territoire. Une synthèse de leurs travaux sera présentée en octobre 2020. Ce document constituera un outil pour les acteurs territoriaux dans la définition du projet de territoire afin de s'inscrire au mieux dans les dispositifs contemporains de l'aménagement de celui-ci.



Le 21 novembre dernier, lancement du projet avec les différents partenaires territoriaux du projet (commune de Roscoff, Haut Léon Communauté, Pays de Morlaix, Station Biologique de Roscoff).

Une petite ville peut-elle envisager son développement par la valorisation de la science ?

Cette étude s'intéressera tout d'abord au rayonnement scientifique de la Station Biologique de Roscoff car celle-ci contribue au développement de notre territoire, notamment grâce aux partenariats qu'elle développe de plus en plus avec le secteur industriel, que cela soit à l'échelle locale ou régionale.

De Roscoff au Pays de Morlaix

Le projet de parc scientifique « Blue Valley Park » porté par le Pays de Morlaix et qui a pour but le développement des activités de biotechnologies marines dans le pays de Morlaix et au-delà, sera également étudié étant donné que la Station Biologique de Roscoff en est partie prenante.

Roscoff si on sortait ?

**Janv-Fév
2020**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 **VilleRoscoff**

 **@VilleRoscoff**

Mercredi 1^{er} janvier

Bain du Nouvel An

11h - Plage de Traon Erc'h

Mercredi 1^{er} janvier

Ciné Opéra

La Flûte Enchantée - Mozart

Opéra au cinéma depuis le Festival de Salzbourg.

De 15h30 à 18h - cinéma Sainte Barbe

Payant

Vendredi 3 janvier

Vœux du Maire à la population

18h - Salle polyvalente

Jeudi 9 janvier

Conférence Les Grands Voyageurs

« Australie : Les pistes du rêve »

Un film de Jean Charbonneau.

14h30 - cinéma Sainte Barbe

Tarifs : 6.50 € / 5.50 € / 3 €

Organisé par l'association Art et Culture à Roscoff

Rens. 06 16 95 89 77 - art.culturearoscoff@gmail.com

Samedi 18 janvier

Nuit de la lecture à la bibliothèque de Roscoff

Atelier Pixel Art « Viens dessiner ton héros de BD en pixel art »

20h-21h30 - Bibliothèque de Roscoff

A partir de 5 ans, sur réservation

Ouverture nocturne au public

Gratuit

Mercredi 29 janvier

La Milonga du 29

Soirée dansante avec DJ Léo Beker (Brest)

A partir de 19h - 5€

Rens. tangoalamer@gmail.com

Jeudi 30 janvier

Ciné Opéra

Il travatore - Verdi

Opéra au cinéma depuis les Arènes de Verone.

De 15h30 à 18h - cinéma Sainte Barbe

Payant

Jeudi 6 février

Conférence Les Grands Voyageurs

« Bretagne : Par le sentier des Douaniers - GR34 »

Un film de Jean-Luc Diquélou.

14h30 et 20h - Cinéma Sainte Barbe

Tarifs : 6.50 € / 5.50 € / 3 €

Organisé par l'association Art et Culture à Roscoff

Rens. 06 16 95 89 77 - art.culturearoscoff@gmail.com

Samedi 8 février

Bal masqué

De 15h à 18h - espace Mathurin Méheut

Vendredi 14 février

Ta bibliothèque en pyjama

20h-20h30 - Bibliothèque municipale

Rens. 02 98 19 31 27

Bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Gratuit

Jeudi 20 février

Exposition au cinéma

Frida Kahlo - « Je ne peins jamais de rêves ni de cauchemars. Je peins ma réalité. »

20h45 - cinéma Sainte Barbe

Payant

Mercredi 27 février

Ballet au cinéma

La Belle au Bois Dormant - Tchaikovski

Ballet au cinéma depuis le Covent Garden.

De 15h30 à 18h - cinéma Sainte Barbe

Payant



2020 : Retour sur les 100 ans de Santec

St-Pol-de-Léon, Roscoff, Santec : une histoire longue et partagée

Jusqu'en 1791, les communes actuelles de Roscoff, St-Pol-de-Léon et Santec ont constitué une seule et même identité géographique : Le Minihy du Léon.

La fin de cette union résulte de la révolte des habitants de Roscoff contre l'autorité de Saint-Pol-de-Léon. Une première tentative d'émancipation a eu lieu en 1785 mais échoua. C'est la Révolution française qui permit à Roscoff de s'ériger en tant que commune grâce au décret du 12 novembre et à la loi du 14 décembre 1789 qui crée les municipalités.

Apprenant le vote de cette loi, l'assemblée des bourgeois du port de Roscoff décide immédiatement des mesures propres à s'y conformer. Malgré le refus catégorique de St-Pol-de-Léon de voir ainsi Roscoff prendre son autonomie, les notables roscovites prennent l'initiative de fonder leur propre municipalité et organisent en ce sens les premières élections municipales le 31 janvier 1790.

Malgré les menaces, les bourgeois de Roscoff en appellent à l'Assemblée Nationale afin de défendre leurs intérêts économiques et de dénoncer le joug de l'autorité saint-politaine.

L'Assemblée Nationale tranche finalement en faveur de Roscoff qui obtient officiellement le statut de commune par le décret du 19 février 1790.

Création de Santec : d'une autonomie progressive à l'institution en municipalité

Suivant la même démarche que les Roscovites, les Santécois prirent l'initiative de prendre leur autonomie en utilisant le décret du 14 décembre 1789 afin de former une municipalité. Malgré les protestations vigoureuses de Saint-Pol-de-Léon, Santec obtint gain de cause. Mais cette commune ne fut qu'éphémère et une partie de son territoire fut ensuite répartie entre Roscoff et Saint-Pol-de-Léon.

Une autre tentative santécoise vit le jour en 1835 mais sans succès.



Extrait du cadastre de Roscoff de 1846. La séparation entre Santec et Roscoff (trait rose) a été rajoutée à une date postérieure.

75 ans plus tard, Santec sollicita à nouveau son indépendance le 14 mai 1910. Il ne semble pas que cette requête ait suscité un grand émoi à Roscoff car Santec disposait déjà d'un statut à part : les travaux qui y étaient réalisés étaient par exemple payés proportionnellement entre Saint-Pol-de-Léon et Roscoff.

Un extrait des délibérations du Conseil Municipal de Roscoff du 3 septembre 1911 nous apprend ainsi :

« M. le Maire expose au Conseil qu'il est appelé à donner son avis sur les propositions portées par la Commission chargée d'étudier les principales questions sur le projet d'érection de Santec en commune et sur les propositions faites par la Commission syndicale.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil par 12 voix contre 3 maintient les propositions faites par la Commission du Conseil décidant,

1. D'abandonner à la section de Santec, les terrains communaux situés sur ladite section sans que la section de Santec n'ait rien à payer ;
2. D'abandonner également la totalité des deux écoles de Santec ;
3. De partager les dettes en ce sens que la Commune de Roscoff supportera les emprunts qui ont été contractés pour Roscoff et la section de Santec supportera les emprunts qui ont été contractés pour Santec, c'est-à-dire l'emprunt de 3000 francs pour la construction du chemin vicinal n°9 et l'emprunt de 19 138 francs pour l'agrandissement des deux écoles de Santec.
4. Quant à la question des délimitations, le Conseil demande que le champ de tir reste la propriété de Roscoff.

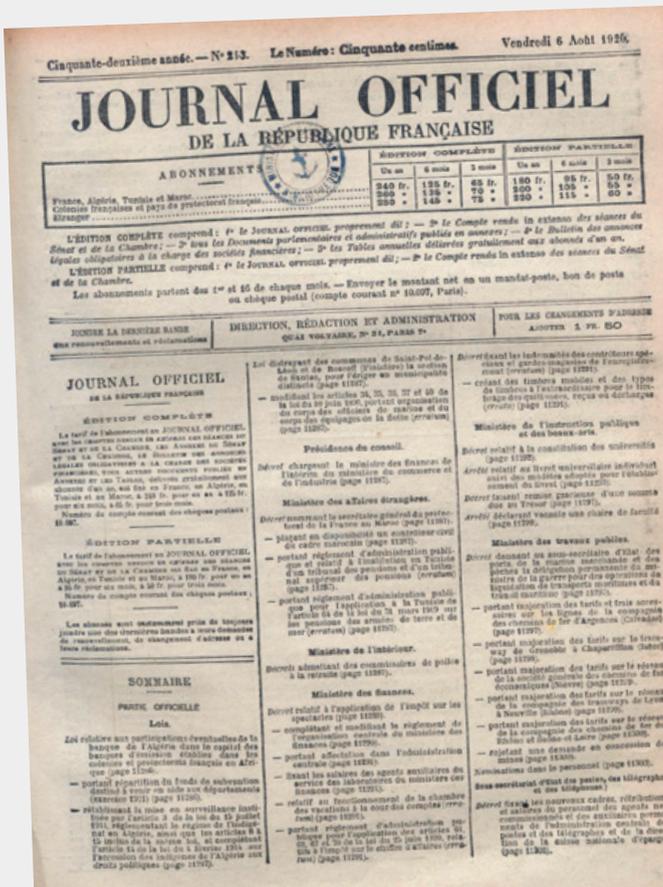
A partir du champ de tir, la pointe de Perharidy sera partagée en deux parties de façon à ce que les Roscovites et les Santécois aient chacun une partie de grève.

La grève de Roscoff irait jusqu'au roches « les Jacobins » et la grève de Santec commencerait à ce rocher.

Délibéré à Roscoff lesdits jour, mois et an que dessus [soit le 3 septembre 1911] ».

Mais ce ne fut qu'en 1920, grâce à la loi du 4 août 1920 que Santec obtint définitivement son statut de commune à part entière. Il y a 100 ans donc.

Une du Journal Officiel du 6 août 1920 faisant état de la loi « distraant des communes de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff la section de Santec pour l'ériger en municipalité distincte ».



Etes-vous bien inscrits sur les listes électorales ?



VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUTRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (Formulaire CERFA n°12663*02 à télécharger sur service-public.fr)

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

Renouvellement du Conseil Municipal Enfants

Les élections du Conseil Municipal Enfants auront le 16 janvier prochain.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANT
Sois candidat !

Défends tes idées !
Deviens Conseiller Municipal Enfant pour améliorer ta vie et celle de tes camarades à Roscoff !

Qui a soutenu la ville ?
Qui a soutenu le conseil municipal ?
Qui a soutenu le maire ?

Qui peut se présenter ?
Les élèves scolarisés au CM1 et CM2
Les élèves scolarisés au CE1, CE2 et CM1

LES ÉLECTIONS AURONT LIEU LE
16 JANVIER 2020
SOURCES : LES ÉLÉMENTS DU VOTER

La date limite des candidatures est fixée au vendredi 10 janvier.

Cérémonie des Vœux du Maire aux associations

La Cérémonie des Vœux du Maire aux associations aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 11h à l'Espace Mathurin Méheut.

L'association Parentel

Dispositif départemental de soutien psychologique aux familles face au vieillissement et au handicap

L'association Parentel propose aux familles du Finistère qui font face au vieillissement et au handicap une aide psychologique, le service « Parent'âge ». Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à leur entourage et aux aidants.



Plus d'informations au 02 98 43 25 26
ou sur www.parentel.org/

Loi EGalim : un menu végétarien par semaine à la cantine



Au menu, betteraves rouges vinaigrette, couscous de légumes, fromage et fruit

Le 2 décembre dernier, les écoliers roscovites ont apprécié l'un des premiers repas végétariens qui leur seront désormais proposés une fois par semaine dans le cadre de la loi EGalim. Le chef et son équipe, Olivier Péron, Manon Le Fouler et Alan Ramat, avaient déjà pris l'habitude de proposer aux enfants des repas sans viande remplacée par des omelettes par exemple. Au menu des prochains repas végétariens : pizza aux légumes et au fromage, boulgour et ratatouille, potage et choux à la chantilly notamment !

La loi EGalim, sans être coercitive, a pour vocation de faire évoluer la restauration collective vers l'usage de plus de légumineuses dans un souci de santé publique mais aussi de potentielles économies qui pourraient permettre l'achat de produits alimentaires de plus grande qualité. Cette expérimentation devrait également permettre d'évaluer les effets sur le gaspillage alimentaire car les repas végétariens seraient moins gaspillés.

Décalage des travaux de Perharidy

Des travaux d'aménagement de voirie sur la route de Perharidy sont prévus afin de réduire la vitesse des automobilistes et ainsi améliorer la sécurité des usagers de la voie, des piétons et des riverains.

Ces travaux pour une période de 10 semaines devaient débiter cet hiver. Malheureusement, en raison d'une forte pluviométrie enregistrée ces dernières semaines causant une nette augmentation du niveau des nappes phréatiques, les travaux ne peuvent débiter dans ces conditions.

Il faut désormais attendre que le niveau de la nappe phréatique baisse pour définir un nouveau planning d'intervention avec la société Eurovia en charge des travaux.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce dossier.

Festival cultu'r'mômes

Haut-Léon Communauté organise la quatrième édition du Festival Cultu'R'Mômes de 6 mars au 5 avril 2020.

Sur le thème « Art des rues, art des champs », cet événement est un temps fort durant lequel animations, spectacles et ateliers prennent place sur le territoire. Ce rendez-vous culturel et artistique s'adresse aux enfants de 3 mois à 12 ans, aux familles ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance et de l'enfance. Il permet la découverte de l'art et de la culture dès le plus jeune âge et privilégie le partage de moments familiaux. Il offre également aux professionnels de la petite enfance et de l'enfance des moments d'échanges, des savoir-faire, des connaissances autour de l'artistique et du culturel.

Programme à venir sur : www.hautleoncommunaute.bzh

Contact :

Haut-Léon Communauté
Site MSAP du centre
1 rue de Plouescat - Cléder
Tél. 02 98 69 44 54
cultur.momes@hlc.bzh



Formations habitat « pour tout savoir »

Haut-Léon Communauté propose en partenariat avec l'ADIL 29 (Agence départementale d'Information sur le logement), des sessions d'information et de formation, gratuites et ouvertes à tous, consacrées au logement.

Elles permettent de vous informer sur les aspects financiers, juridiques, fiscaux et pratiques de la copropriété ou encore l'accession à la propriété.

Pour tout savoir sur la copropriété : Jeudi 20 février 2020 de 14h à 17h, MSAP des Carmes à Saint-Pol-de-Léon

Objectif : comprendre le fonctionnement général d'une copropriété.

Pour bien préparer votre projet d'accession à la propriété : Jeudi 19 mars 2020 de 18h à 20h30, MSAP du Centre à Cléder

Objectif : comprendre les conditions d'une bonne préparation d'un projet d'accession à la propriété.

Informations pratiques :

Formations gratuites / Nombre de places limité / Inscription obligatoire 3 jours au plus tard avant la session au 02.98.29.33.04 ou sur habitat@hlc.bzh
Pour chaque session, tous les participants recevront un dossier documentaire reprenant les principales informations.

Recensement des créatifs du territoire

Un recensement des professionnels de la création, en partenariat avec le Pays de Morlaix, est actuellement en cours sur le territoire de l'Office du Tourisme du Léon, correspondant aux 33 communes de Haut-Léon Communauté et de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Les objectifs de ce recensement s'inscrivent dans une volonté d'identifier l'offre, c'est-à-dire les différentes activités professionnelles relevant du secteur « créatif » et de connaître ses acteurs, afin de valoriser un secteur socio-professionnel d'importance en termes d'attractivité du territoire.

Trois grands axes de travail vont être menés conjointement dans les prochains mois : la réalisation d'un annuaire des « Créatifs » du territoire, sur le modèle des « Créatifs de la Baie de Morlaix » ; l'identification des

besoins des différents acteurs quant à une valorisation de leur activité ; la programmation d'événements visant à associer ce secteur socio-professionnel à l'offre touristique du territoire.

Nous invitons dès à présent les acteurs professionnels (artisans d'art, artistes, entreprises telles que agence de communication, brasserie artisanale, chocolaterie, création d'espaces verts, etc.), lieux d'expression (cinémas, théâtres, galeries, bibliothèques et médiathèques, etc.) et les associations contribuant à l'enseignement, l'apprentissage, la préservation et la promotion des arts de la création, de la culture et de la nature à se faire connaître rapidement en nous contactant à l'adresse suivante :

Contact : lescreatifs29@gmail.com
Valérie Guesnier et Tracey Page-Jones (02.98.29.09.09)

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff
Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Haut Léon Communauté

Maison des Services - 29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoum est ouverte gratuitement aux particuliers le lundi de 13h30 à 17h30 du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Tél. 08 00 22 05 74

Aire de déchets verts

Allée des Embruns (à côté de la salle polyvalente)
Dépôt des petits déchets verts sous surveillance le samedi de 9h00 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 17h00.

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire
Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane MALEGEANT, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 9h00 - 10h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et de l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Sur rendez-vous

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



Place au numérique

L'administration numérique s'est imposée aujourd'hui dans notre quotidien et a notamment permis de moderniser les pratiques dans les collectivités. Désormais, les démarches administratives sont majoritairement effectuées en ligne : passeport, carte d'identité, carte grise, déclaration fiscale, couverture maladie, pôle emploi, retraite...

Les services municipaux ont dû s'adapter à ce développement du digital avec l'apparition de nouveaux logiciels et process. Pour exemple à Roscoff, il est aujourd'hui possible de payer son stationnement à distance via l'application Flowbird ou encore de payer directement une amende à l'horodateur. Au 1^{er} janvier 2022, les collectivités devront progressivement proposer aux usagers

des services de paiement en ligne. A Roscoff, les services périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs...) pourront être payés via le site internet de la ville à partir de 2020.

Cette possibilité s'appliquera sans doute à l'ensemble des services dans les années à venir. Si la majorité des usagers dispose désormais d'un ordinateur et d'une connexion internet, il existe encore de nombreux exclus du numérique.

Ces personnes doivent être accompagnées dans leurs démarches ; le personnel de la commune mais aussi celui de la Maison des Services à Saint-Pol-de-Léon sont présents pour les aider tout comme certaines associations comme Rosko R@ndo à Roscoff.

Joseph SEITE, Maire

Roscoff Autrement



Marcher vers l'avenir ?

En ce début d'année 2020 et bientôt au terme de notre mandat de conseillers municipaux, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont soutenu et fait confiance. Au cours de ces six années, nous avons affirmé nos valeurs de solidarité et de laïcité. Nous avons défendu nos idées sans esprit partisan, avec conviction mais sans jamais perdre de vue l'intérêt général pour un développement durable de Roscoff. Malgré notre action, les orientations prises par la majorité municipale actuelle n'ont pas freiné la tendance au vieillissement de la population roscoffite. Les écoles perdent des classes. Les logements destinés à la location saisonnière et les résidences secondaires ouvertes seulement quelques

semaines dans l'année, sont en nombre croissant.

L'accession à la propriété est essentiellement le fait de retraités aisés. Le projet d'aménagement des friches de la gare avance difficilement.

Nous aurions souhaité que nos positions soient entendues ou, tout au moins, écoutées et respectées, c'est ainsi que devrait fonctionner une démocratie. Nous espérons que les prochaines échéances électorales permettront d'en prendre conscience et proposeront une véritable alternative. Être élu démocratiquement ne donne pas les pleins pouvoirs pendant six ans à un groupe majoritaire. Une autre gouvernance démocratique et participative est possible.

Bloavezh mad.

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT, M. AUTRET, E. COUCHOURON
<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Roscoff à Gauche Toute !

Le 18 novembre 2019, les premiers habitants du nouveau quartier gare ont reçu les clés de leurs logements.

Alors que le projet avait déjà été largement discuté et anticipé lors du mandat précédent, il faut arriver au terme de ce mandat-ci pour voir enfin du concret.

Et il faut constater que ce sont les logements proposés par Finistère Habitat, office départemental, qui sont ainsi les premiers à être occupés, tandis que le secteur privé, censément plus efficace, n'a toujours pas pu proposer de logements habitables.

Dans le but d'accroître l'offre de logements intermédiaires sur Roscoff et lutter contre la baisse de la population, il semble nécessaire de prendre au plus vite les décisions qui s'imposent pour confier à ce type d'organismes l'aménagement du reste des terrains à disposition, au nord de la gare, sans oublier d'entamer les démarches nécessaires pour pouvoir récupérer au plus vite l'emprise des voies de chemin de fer, pour construire un quartier cohérent, qui ne seraient pas coupés pas des rails qui ne seront plus jamais utilisés. Bonne année à tous !

Stéphane AUDIC
<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Gérard Delefortrie et Guillaume Quéménéur

Les touche-à-tout de la propreté urbaine



Gérard et Guillaume travaillent pour les services techniques de la Ville de Roscoff, au sein du service de la propreté urbaine. Ce sont eux qui veillent quotidiennement à la propreté de la commune. Nettoyage des toilettes publiques, des abords des points de tri, balayage, etc.

Gérard et Guillaume travaillent ensemble depuis plus de 10 ans et constituent un binôme soudé et solide. Gérard travaille pour la commune de Roscoff depuis 1988, Guillaume depuis 2002 et à leur contact, on sent qu'ils aiment leur métier.

Leurs journées sont réglées comme du papier à musique : le matin c'est nettoyage des huit toilettes publiques et balayage des rues du centre-ville, étapes obligées pour que la commune reste propre et accueillante. Et ça, ils y tiennent, car avec leurs tenues fluorescentes et leur présence quotidienne sur le terrain, ce sont un peu des ambassadeurs de Roscoff. Il est d'ailleurs très fréquent que Gérard renseigne des gens dans la rue ou échange avec les passants. Le lien social et une attention portée à chacun, c'est important pour Gérard. Et même s'il ne parle pas anglais, « on trouve toujours à se comprendre ! », plaisante-t-il.

« Nous, on ne connaît pas la routine »

Le reste de la journée est ensuite consacrée à toutes les missions dont ils ont la charge : vérification des aires de jeux, recharge des bornes en sacs pour les déjections canines, nettoyage des abords des points de collecte de tri en centre-ville, en campagne et dans les lotissements, transfert du compost de la cantine aux locaux des espaces verts, entretien du bac à marée, désherbage manuel des trottoirs et du cimetière, participation au montage et au démontage des manifestations estivales, soutien aux équipes des espaces verts, etc. : « Il y a toujours à faire », signale Guillaume.

« Et c'est d'ailleurs ça qu'ils apprécient dans leur travail » car quand on les interroge sur la pénibilité de leur travail, parfois peu reconnue, ils répondent du tac au tac : « nous ce qu'on aime dans notre métier, c'est le fait d'être dehors, de bouger sans cesse, de faire des choses variées, d'être autonomes, de rencontrer des gens ». Autant dire que ces deux-là ne s'ennuient pas !

Une commune et un métier qui évoluent

Au fil des ans, Gérard et Guillaume voient Roscoff évoluer : la construction de nouveaux lotissements élargit leur périmètre d'intervention et les missions qui leur sont attribuées.

Le travail en lui-même et les outils changent également. Vous êtes sans doute nombreux à avoir déjà croisé le « Glutton », cette machine de 360 kilogrammes que Guillaume ou Gérard tirent derrière eux afin de récolter les déchets au sol.

La non utilisation de produits phytosanitaires, dans une démarche de respect de l'environnement, implique également un changement d'habitudes puisqu'il s'agit désormais de désherber manuellement.

Gérard et Guillaume suivent ces évolutions et s'y adaptent avec bonne humeur. Chacun d'eux porte un regard bienveillant sur l'autre même s'ils savent identifier leurs défauts mutuels. Pour Guillaume, Gérard lance « Guillaume n'a qu'un défaut, il sert trop fort les robinets ! » tandis que pour Guillaume, « Gérard parle beaucoup, il aurait dû faire guide touristique ! », ne reste plus qu'à se mettre à l'anglais !